



## FONDATION DE FRIBOURG POUR LA JEUNESSE – FFJ

Ch. des Primevères 1 T. 026 425 82 70 info@ffj.ch  
Cp 136 - 1709 Fribourg F. 026 425 82 79 www.ffj.ch

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Le Foyer St-Etienne et le Foyer des Bonnesfontaines s'associent sous une même entité, la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse.**

**Fribourg, le 13 janvier 2016 : L'Œuvre des Crèches-Foyer St-Etienne et le Foyer bourgeois des Bonnesfontaines, qui travaillent toutes deux en faveur des enfants et adolescents, regroupent leurs forces au sein de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse – FFJ, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'objectif est de réunir les forces et les ressources de chacun, d'enrichir les compétences et d'améliorer encore les services en faveur de la jeunesse. La création de la nouvelle Fondation est l'ultime étape d'un processus engagé avec la signature d'une convention de collaboration. Le siège de la Fondation est situé dans les locaux de l'actuelle administration du Foyer St-Etienne à Fribourg.**

Créée le 1er janvier 2016, la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse - FFJ promeut le bien-être, le respect des enfants, des jeunes et des familles fragilisés. Forte de la mise en commun des savoirs-faire des deux institutions fribourgeoises, la nouvelle Fondation offre un large éventail de prestations très complémentaires. Ses six secteurs d'activité, soit les deux foyers de St-Etienne et des Bonnesfontaines, La Préfo, Séjours de rupture, Time Out et l'Accompagnement Socio-Educatif Ambulatoire (ASEA), permettent l'accueil et l'accompagnement d'environ 130 enfants et adolescents en difficulté ou en rupture avec leur famille. Le président de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse, le Vice-syndic de la Ville de Fribourg et Directeur des Affaires bourgeoises, Jean Bourgknecht, ne cache pas sa satisfaction d'avoir mené à bien cette opération, initiée par l'ancien conseiller communal, Charles de Reyff, et Me. Philippe Uldry, Président de l'Association Œuvre des Crèches-Foyer St-Etienne. Une convention de collaboration signée en 2009 déjà a permis aux deux institutions d'évaluer les besoins et les synergies possibles. « Nous avons pris du temps pour réunir sans heurts ni licenciements, les personnels, les compétences et les cultures d'entreprise des deux institutions. Aujourd'hui, c'est chose faite, pour la plus grande satisfaction de tous, collaboratrices, collaborateurs et bénéficiaires ».

L'ensemble des contrats de travail du personnel des deux institutions a été repris par la nouvelle Fondation. Le nom des institutions ainsi que les différentes approches pédagogiques ont été maintenues, créant ainsi de belles synergies. Les services généraux ont pu être optimisés, avec pour conséquence de substantielles économies d'échelle, même si, selon le directeur de la Fondation, Jean-Luc Kuenlin, la mise en place de cette opération n'a pas reposé sur des critères économiques purs mais plutôt



FONDATION DE FRIBOURG  
POUR LA JEUNESSE – FFJ

sur les défis futurs à relever ainsi que la taille critique à atteindre pour améliorer l'efficacité et la pérennité de la nouvelle organisation. « La complexité croissante des problématiques sociales demande de nouvelles réponses.

Les secteurs de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse sont aujourd'hui à même d'y répondre avec des prestations de grande qualité » précise Jean-Luc Kuenlin.

Plus d'information :

Jean-Luc Kuenlin, Directeur de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse, 079 348 35 14

[www.ffj.ch](http://www.ffj.ch)